

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 NOVEMBRE 2018  
Procès-Verbal

\*\*\*\*\*

L'an deux mil dix huit, le vingt et un novembre à 20H00 s'est réuni le conseil municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Marie-Claude HEURTEAUX, Maire.

**PRESENTS :** Mme HEURTEAUX Marie-Claude, M. MEYER Eric, M. IMBAULT Xavier, M. BEAUMONT François, Mme PORTEJOIE Sophie.

**ABSENTS EXCUSES :** M. BOISSIERE Sébastien (donne pouvoir à M. IMBAULT Xavier)  
M. GRIFFON Jean-Philippe (donne pouvoir à M. BEAUMONT François)  
Mme MARTINS Carmen

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme PORTEJOIE Sophie

**1/.** Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 Juin 2018 est approuvé et signé.  
Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 Octobre 2018 est approuvé et signé.

**2/. Rémunération de l'Agent Recenseur et du Coordinateur Communal pour le Recensement de la Population 2019**

Madame la Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la campagne pour le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Madame la Maire explique qu'il faut recruter un agent recenseur et un coordonnateur communal pour cette campagne et qu'il faut les rémunérer.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'allouer à l'Agent Recenseur une rémunération de 1100€ net (frais de déplacement et de formation inclus),

DECIDE d'allouer au coordonnateur communal une rémunération de 450€ net (frais de déplacement et de formation inclus).

DIT que ces sommes seront inscrites au BP 2019

**3/. Approbation des nouveaux statuts du SIRPVE**

Vu les nouveaux statuts du SIRPVE votés à l'unanimité par le comité syndical en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018,

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les nouveaux statuts du SIRPVE

**4/. SUBVENTION AU TELETHON**

Vu l'exposé de Madame la Maire,

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer une subvention au Téléthon 2018 d'un montant de 150€.

## **5/. Questions diverses**

- Projet réfection de voirie Route de Fontenette et Rue de la Vallée
- Lecture d'un courrier d'un promoteur d'installation d'éolienne
- Projet de défibrillateurs sur la commune

Clôture de la séance à 22H00.

La Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,